

première ligne

RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS AUX CONSOMMATIONS DE DROGUES

Édito

Thomas Gremaud
PRÉSIDENT

Et voilà qu'une nouvelle année se termine pour l'association, et pas des moindres. Chaque jour qui passe amène son lot de surprise et de défis mais nous pouvons dire que l'année 2018 a été particulièrement exigeante pour les professionnels et le comité de l'association.

La question de l'espace public est toujours aussi importante. Comment offrir un espace sécurisé et accueillant sans laisser entrer les préoccupations de « la rue » à l'intérieur du Quai 9? Quel espace offrir à des personnes qui n'ont pas ou peu d'autre lieu ou aller? Comment accompagner au mieux ces personnes qui, au-delà de la question de la consommation, sont avant tout dans une forte précarité? Ces questions sont loin d'être théoriques et ont un impact direct sur la qualité de vie des personnes ainsi que sur la charge de travail de l'équipe. Il s'agit de continuer à défendre des conditions de vie respectueuses pour un public toujours plus précaire. Comme vous pourrez le découvrir dans ce numéro, la question ne se limite pas aux risques sanitaires liés à la consommation de drogue mais doit s'étendre à l'accompagnement vers une vie digne. Ce travail doit se faire non seulement à l'intérieur de l'association mais bien évidemment dans une très étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs locaux, et ceci des deux côtés de la frontière.

Architecte de ce travail de réseau depuis de nombreuses années, notre chère directrice Martine Baudin a décidé de partir vers d'autres aventures personnelles et professionnelles. C'est avec beaucoup d'émotion que le comité profite de ce numéro pour lui souhaiter le meilleur et pour la remercier pour ces nombreuses années d'un travail de qualité et d'un engagement sans faille. Ce changement nous a permis d'accueillir Serge Longère au sein de notre association en tant que directeur. Au bénéfice d'une importante expérience professionnelle et militante dans le travail de réduction des risques liés aux drogues, le choix nous est apparu évident et nous nous réjouissons des futurs défis que nous relèverons ensemble.



Éditeurs responsables Martine Baudin et Serge Longère
Maquette Alexandre Bergeriou
Mise en page Sabine Elias
Photographie Max Jacot
Ont également contribué à ce numéro Thomas Gremaud, Laurent Wicht, Jérôme Mabillard, Laure Scalabrini, Alain Bolle et Roxane Aubry
Tirage 3'000 ex. – Paraît 1x par année
Retrouvez toutes nos publications sur www.premiereligne.ch

première
ASSOCIATION GÉNEVOISE DE
RÉDUCTION DES RISQUES
LIÉS AUX DROGUES
ligne

Des enjeux sociaux pour une possible insertion des usagers de drogues

Réflexion En Suisse et en France, ou sur le plan international, le combat est le même.

Serge Longère
DIRECTEUR

Au bénéfice d'une expérience à Paris et à Marseille de près de vingt ans dans le travail de réduction des risques liés à l'usage de drogues, j'arrive en Suisse. En partageant de premières discussions, déjà avec Martine Baudin et les collaborateurs de l'association, je réalise très vite que nous pouvons partager de part et d'autre de la frontière franco-suisse un constat majeur, celui des situations de vie des personnes usagères de drogues qui ne s'améliorent guère, malgré des dispositifs sanitaires opérants. Nous observons une précarité de plus en plus présente, de plus en plus aiguë et de plus en plus précoce. Une situation sociale équivalente à bien des situations d'un certain nombre de femmes et d'hommes, dans nos sociétés qui auraient, hélas davantage, tendance à exclure qu'à accepter ou à accueillir dans leurs différences.

Parce que l'accès universel à des droits fondamentaux et des prestations favorisant la dignité et le respect doit être constant pour les structures de réduction des risques, des personnes usagères de drogues viennent de tout pays. Elles sont pour beaucoup d'entre eux dans des situations administratives complexes, non régularisables, voire ubuesques. Elles sont concernées pour beaucoup par l'hépatite C, dans des pratiques de consommations à risque, pour certaines d'entre eux, associés à des troubles psychiatriques sévères. Elles s'installent peu à peu dans une précarité grandissante, chronique et sans peu d'issue. Si l'épidémie du VHC a tendance à se stabiliser depuis quelques deux ou trois années, il faut être attentif à ce que ce que les usagers traités ne se contaminent pas de nouveau, tant leurs conditions de vie sont insatisfaisantes et amènent à une reconduction des pratiques à risque et à des surconsommations excessives des substances psychoactives le plus souvent associées à l'alcool.

Idéologie ou pragmatisme?

Un constat qui amène à souligner la nécessité à ce que nos dispositifs existants, qui ont fait leur preuve sur le plan sanitaire, restent en place, pour repousser tous les éléments qui constituent la discrimination et à faire valoir le droit des usagers dans un esprit d'égalité des chances. La politique des drogues est toujours sous le coup d'une loi liberticide qui pénalise l'usage simple de stupéfiants et pourtant, le nombre d'usagers ne cesse d'augmenter. Tandis

que la police avoue son impuissance par manque de moyen et d'objectif cohérent, les nombreuses études des stratégies policières effectuées cette dernière décennie, concluent que la répression de l'usage de drogues n'a ni pour fonction ni pour effet de réduire la délinquance. Les dernières déclarations des plus hautes autorités dans un rapport de l'ONU en font d'ailleurs état. Explosion des dépenses publiques, conséquences sanitaires dévastatrices, incapacité chronique à enrayer le développement du trafic et du crime organisé, tels seraient les résultats de cinquante ans de guerre contre la drogue.

Conservé le « toxicomane » comme un délinquant, c'est se heurter à la conception républicaine de l'égalité, ainsi qu'à l'absence d'accès aux soins indispensables et de manière inégalitaire sur les différents territoires. La réduction des risques est un concept de santé publique qui compte plus de vingt cinq ans d'existence et qui a eu, au fil des années, des retentissements sociaux sur le niveau de violence et de délinquance. Bien qu'innovateurs à certains moments, nous sommes encore dramatiquement en retard et cela même si en principe la politique de prévention est devenue, depuis plus de vingt ans, une priorité gouvernementale.

L'Etat doit poursuivre ce chemin entamé, en le réajustant au regard des nouveaux besoins existants et poursuivre le soutien aux initiatives qui prennent en compte des conditions de vie des usagers de drogues afin de leur donner la possibilité d'une potentielle insertion sociale. Pour rappel, la Réduction des Risques liée aux usages de drogues a émergé dans le contexte de l'épidémie du SIDA. Elle a modifié les normes sanitaires et pénales en proposant une alternative face aux enjeux de santé publique. Elle a marqué une rupture avec le modèle centré sur le sevrage et l'abstinence imposé par le cadre légal des drogues et la conception antérieure des soins aux toxicomanes. Dans ces évolutions notables, le toxicomane est devenu usager de drogues. L'épidémiologie, outil privilégié pour évaluer l'impact de cette politique de santé publique et de l'implication des usagers, montre depuis de nombreuses années des résultats qui confirment son bien fondé. A l'époque, le modèle prohibitionniste en vigueur impliquait une interdiction totale des drogues et de leur moyen de consommation. Face à cette situation, la lutte contre le SIDA s'est organisée en Europe.

La baisse de l'épidémie de SIDA avec la distribution des seringues n'est plus à prouver, l'épidémiologie a montré que là où des seringues étaient disponibles, les usagers se sont moins contaminés. De nombreuses observations ont également démontré que là où les traitements de substitution sont disponibles pour les usagers de drogues, ces derniers accèdent mieux aux messages de Réduction des Risques et y trouvent des moyens d'accès pour se soigner. L'épidémiologie a également aidé et grandement les changements de comportement et de considération de ce public classé encore comme « public spécifique ».

Cependant, il s'agit tout de même de continuer à peser dans les débats, d'occuper la place d'interlocuteur des pouvoirs publics et des partenaires, anciens alliés et nouveaux convertis. La Réduction des Risques reste fragile. L'idéologie prohibitionniste domine toujours avec ce qu'elle contient d'éradication attendue des drogues à termes alors que la Réduction des Risques pose qu'une société sans drogue, ça n'existe pas.

Aujourd'hui, la prévalence du VIH chez les usagers de drogues par voie intraveineuse se chiffre à moins de 3%, les deux tiers des usagers sont maintenant en contact avec des acteurs sanitaires et sociaux alors qu'ils n'étaient que 10% dans les années 1990.

La politique retenue a donc été un succès sans lequel le dépassement des représentations et des positionnements politiques n'aurait pas été possible. Après plus de vingt ans d'existence et de pratiques innovantes dans le champ sanitaire et social, la Réduction des Risques s'est institutionnalisée. Si la question du sanitaire est acquise auprès de ce public et, même si nous devons encore poursuivre notre vigilance, notons que la question de l'insertion sociale est, quant à elle, loin d'être résolue.

La problématique du logement, des situations administratives parfois inextricables dans un contexte de lois qui se complexifient et qui se durcit pour les grands exclus de notre société ou encore le barrage de la langue avec les usagers non francophones nous amènent à devoir réfléchir à de nouvelles formes d'intervention.

La guerre contre la drogue, une voie sans issue

Le constat d'échec de la politique internationale de guerre contre la drogue plaide pour une réforme du contexte international. La pro-

hibition et la croyance en la possibilité d'éradiquer complètement la consommation et la production n'ont plus aucune crédibilité.

Ce cadre international obsolète et rigide constitue un frein majeur au développement de politiques innovantes dans le domaine des addictions. Lorsqu'elles voient malgré tout le jour, comme en Suisse, ces politiques pragmatiques fondées sur la réalité et les besoins du terrain aboutissent pourtant à des résultats significatifs. Il est donc possible d'envisager d'autres voies.

L'expérience a d'ailleurs montré que certains Etats signataires des conventions de l'ONU s'arrogent une marge de manœuvre dans leur application. C'est ce qui a permis, non sans frictions, aux Pays-Bas de vendre du cannabis dans les coffee shop ou au Portugal de décriminaliser la consommation de drogues depuis 2001.

En France les premières salles de consommation à moindre risque ont enfin vu le jour, après des années de rapports constitués sur leur bien fondé et leur nécessité, déjà démontrés dans un certain nombre de pays européens et sur le plan international.

Les tentatives politiques d'appréhender autrement la question des addictions sont toutefois rares sur le plan international car elles comportent des risques diplomatiques.

Afin d'encourager l'innovation, l'expérimentation et la recherche de solutions adaptées à des contextes qui évoluent vite, un nombre croissant de voix s'élève en faveur de la réforme des conventions et des institutions onusiennes. L'ONU devrait ainsi se muer en une force d'impulsion en engageant sans attendre un grand débat sur la prohibition et en incitant les Etats à chercher des solutions pragmatiques basées sur la Réduction des Risques et la réglementation des substances psychoactives.

Et c'est possiblement ce qui va se produire car l'idée de changer de paradigme fait son chemin. C'est possiblement le chemin vers une considération totale de la personne usagère de drogues, au-delà des aspects sanitaires mais dans une prise en compte des aspects sociaux et psychologiques pour redonner à chacun une dignité et une reconnaissance de citoyen.

La rencontre et le lien qui permettent d'entrevoir de nouvelles perspectives de vie

Analyse Des situations socioéconomiques différenciées, mais une même valorisation des soutiens sanitaires et sociaux proposés au Quai 9.

Laurent Wicht
PROFESSEUR ASSOCIÉ

Laure Scalabrini
ADJOINTE SCIENTIFIQUE

Jérôme Mabillard
COLLABORATEUR SCIENTIFIQUE

CENTRE DE RECHERCHE SOCIALE –
HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL HETS

Une étude pour recueillir la parole des usagers

L'association Première ligne a mandaté la Haute Ecole de Travail Social (HETS-Genève) pour réaliser une étude portant sur la situation sociale et économique des personnes usagères du Quai 9.

A l'aide d'une approche par questionnaire réalisée en immersion dans le lieu, les résultats de cette étude montrent que si les personnes usagères du Quai 9 ont en commun le fait de consommer différents types de produits psychotropes, leurs situations d'un point de vue économique et social sont différentes.

Indépendamment de leur situation ou de leur statut, celles-ci valorisent fortement les missions de réduction des risques sanitaires, mais aussi de soutien social poursuivi par cette structure qui les accueille très régulièrement.

Une étude visant à permettre aux personnes fréquentant un lieu de consommation de s'exprimer, au-delà de leur situation sanitaire.

S'il existe une abondante littérature sur la situation sanitaire des personnes usagères de drogue fréquentant des lieux de consommation, peu d'études portent sur leur situation sociale et économique.

Recueillir auprès de personnes usagères du Quai 9 un nombre important de données portant sur des dimensions parfois intimes liées à leur situation sociale a représenté le principal enjeu de cette étude. Il s'agissait en premier lieu d'obtenir le consentement libre et éclairé de ces dernières afin de respecter le cadre déontologique qui prévaut à toute démarche de recherche. Il était aussi important que les personnes voient suffisamment de sens à nos questions pour accepter de nous consacrer plus d'une demi-heure de leur temps. Aussi, avons-nous privilégié une démarche par immersion dans l'espace d'accueil de Quai 9, en étroite concertation avec la direction et les professionnels de Première ligne.

Ces deux équipes fixes ainsi que les remplaçants du Quai 9 ont grandement contribué au déroulement de l'étude auprès des usagers. Par leur soutien à l'équipe de recherche, ils ont contribué à nous transmettre la confiance que les usagers ont à leur égard.

La plupart des usagers ont témoigné de l'importance qu'un lieu, tel que le Quai 9, représentait pour eux. Ils se sont aussi montrés très attentifs à la situation de leurs pairs et au soutien que Quai 9 est en mesure de procurer aux personnes consommatrices. Les plus anciens ont souvent insisté sur les progrès notables en terme de santé que la politique de réduction des risques a permis au sein du milieu de la consommation. D'une manière générale, ces personnes sont très attentives aux effets des politiques publiques qui se déploient à leur égard en matière de soutien social et médical ou d'action de la police.

Pour aborder la diversité des situations socioéconomiques de la population du Quai 9, l'équipe de recherche s'est attachée à situer la nature de l'inscription des usagers dans les liens qui les rattachent à l'emploi et aux protections sociales, d'une part, et les liens sociaux qui les unissent à leur famille et à leur entourage, d'autre part.

Des situations économiques et sociales différenciées

Nous avons distingué quatre types de situation économique et sociale des personnes usagères :

- L'intégration concerne des personnes qui ont un emploi et qui bénéficient généralement du soutien de leur entourage.
- La précarité compensée est le fait de personnes avec des revenus provenant d'une protection sociale (assurance sociale ou aide sociale), mais dont le fort soutien de l'entourage vient compenser la fragilité de leur situation.
- La vulnérabilité touche des personnes aidées financièrement par le système de protection sociale, mais dont le soutien de l'entourage est faible.
- La désaffiliation concerne des personnes amenées à avoir recours à la « débrouille » pour subvenir à

leurs besoins au jour le jour et dont le soutien de l'entourage est plutôt faible.

Des inégalités en matière d'accès aux prestations pour mener à bien son existence

Ces types d'inscription économique et sociale sont fortement corrélés avec la capacité des usagers d'avoir accès à des prestations pour couvrir leurs besoins :

- Les personnes en situation d'intégration (14% des répondants) ont généralement des droits qui leur permettent d'être au bénéfice d'une couverture santé. Elles sont soutenues par le dispositif de santé. La plupart dispose d'un logement stable. Elles ne rencontrent que peu de difficultés pour subvenir à leurs besoins de base.
- Les personnes en situation de précarité compensée (35% des répondants) ont elles aussi des droits. Elles sont très soutenues par les professionnels des dispositifs sociaux et de santé. Bien qu'elles ne rencontrent que peu de difficultés pour subvenir à leurs besoins de base, leur situation de logement reste instable.
- Les personnes en situation de vulnérabilité (32% des répondants) disposent de droits, mais leur capacité d'accès aux dispositifs médicaux et sociaux est

relative. Au quotidien, ces personnes rencontrent de fortes difficultés liées à l'absence de liens sociaux valorisants. Leur situation de logement, plutôt stable, dépend en partie de leur possibilité de se loger dans des institutions.

- Les personnes en situation de désaffiliation (19% des répondants) ne disposent généralement pas de droit, ce qui les empêche d'avoir accès aux prestations de santé et au soutien du système de protection sociale. Elles cumulent les difficultés au quotidien pour subvenir à leurs besoins de base. Leurs parcours résidentiels sont très instables et émaillés du recours au logement dans la rue.

Une équipe du Quai 9 qui soutient l'ensemble des usagers, quelle que soit leur situation socio-économique

Le très large taux d'affirmation à l'égard du sentiment de soutien que peut leur procurer l'équipe du Quai 9 montre que cette dernière est parvenue à établir un lien de confiance avec l'ensemble des usagers et, ceci indépendamment de leur situation socio-économique.

Au Quai 9, le lien de confiance se tisse entre les usagers et les membres de l'équipe, à la fois en parallèle et en marge du processus formel d'accès à l'espace de consommation. Loin de la simple gestion d'une file d'attente, l'action des membres de l'équipe consiste à personnaliser l'accueil de chacun et ce, malgré le nombre souvent élevé d'usagers qui se pressent au comptoir.

Cette personnalisation de l'accueil se joue dans un même mouvement d'observation et d'interaction. Il s'agit pour l'équipe d'être en mesure de se rendre compte de la situation de la personne, de son état, de son humeur du jour tout en lui montrant, dans le même temps, qu'elle est reconnue et bienvenue. Ces témoignages de reconnaissance peuvent prendre la forme d'un regard, d'un geste ou d'une phrase échangée sur le ton de la confiance, de l'humour ou encore du rappel discret à la règle.

Près de 80% des usagers sont sensibles à la qualité de l'accueil proposé par l'équipe.

Mais, si l'accueil est le support privilégié des interactions et des relations personnalisées, c'est aussi dans ce cadre que sont signifiées les interdictions ou les contraintes liées au règlement. Ainsi, il faut parfois attendre avant d'entrer en salle, laisser sa boisson alcoolisée à l'extérieur ou redemander un ticket si l'on n'a pas indiqué correctement le produit destiné à être consommé.

Il est important de constater que cet accueil s'inscrit dans des interactions très fréquentes entre les usagers et l'équipe, puisque 40% des usagers déclarent venir tous les jours et que 36% d'entre eux viennent en tous cas une fois par semaine.

Ces fréquences élevées d'utilisation du lieu inscrites dans une longue temporalité peuvent être expliquées par le rapport que les personnes entretiennent avec la consommation, mais dans le même temps elles permettent au lien de confiance entre les usagers et l'équipe de s'établir et de se solidifier. Un lien de confiance qui sert de socle au déploiement du soutien sociosanitaire dans la durée.

Ces relations établies dans la durée entre les usagers et le Quai 9 portent leurs fruits et montrent leur efficacité puisque 92% des usagers ont le sentiment que les professionnels sont susceptibles de leur apporter du soutien

Entre réduction des risques sanitaires et...

Une quasi-unanimité se dégage sur l'importance de pouvoir se rendre dans ce lieu afin de réduire les risques sanitaires liés à la consommation. Cela met clairement en lumière le fait que cette dimension de prévention est parfaitement intégrée par l'ensemble des usagers, quelle que soit leur situation socio-économique. Il s'agit là sans doute d'un résultat essentiel en matière de santé publique, porté par les fruits d'une action engagée depuis plus de quinze ans.

Face à ces résultats, le travail effectué en salle de consommation prend tout son sens. Il permet, à l'évidence, de prévenir les risques sanitaires par la mise à disposition de matériel, mais aussi d'offrir un environnement sécurisant, à l'abri du stress, favorable à la création d'une relation personnalisée.

Si le travail en salle de consommation constitue un support essentiel pour dispenser des conseils en matière sanitaire, il permet aussi de recueillir des demandes à caractère social qui pourront être reprises par la suite en salle d'accueil.

... soutien social

En salle d'accueil, la commande d'un café au bar, la demande de pouvoir utiliser la douche, les interrogations parfois pressantes de savoir s'il reste des sandwiches mis à disposition par la boulangerie voisine sont autant d'occasions pour l'équipe de s'enquérir de la situation des usagers.

Ce souci de la situation de la personne, de son état actuel, se manifeste sur un mode informel, au fil de la conversation et de manière non intrusive. Il s'agit alors de discuter du fait qu'un usager n'a que des pièces de vingt centimes pour payer son café, comprendre l'inquiétude liée à une allergie de peau constatée au sortir de la douche ou encore demander quand la personne a pris son dernier repas.

C'est à partir de ces échanges informels que la demande de soutien des usagers peut émerger: celui qui n'a plus que des pièces de vingt centimes finira par sortir un papier froissé de sa poche en indiquant qu'il ne sait plus quoi faire avec ce commandement de payer son loyer, la personne inquiète de l'état de sa peau demandera quand le médecin fera une permanence dans la salle de soins et, celui qui n'a pas encore eu l'occasion de prendre un repas se verra rassuré par la perspective de la livraison prochaine des invendus de la boulangerie.

Les résultats très élevés qui témoignent de l'importance du Quai 9 comme support de

Devenez membre et recevez notre journal

Montant de la cotisation CHF 50.- pour une personne physique. CHF 100.- pour une personne morale.

Vous pouvez également faire un don sur notre compte : Banque Cantonale de Genève K 3279.09.07

Plus d'infos sur www.premiereligne.ch

soutien social sont, eux aussi, unanimes dans les différentes catégories de situation socio-économiques que nous avons définies.

A ce propos, nos données quantitatives permettent de mettre en évidence quelques nuances quant au type de recours à ce soutien social.

Pour bien comprendre l'importance différenciée de ce soutien social, en regard de leur situation socio-économique, il est nécessaire de nous appuyer sur nos observations de terrain. Ainsi deux exemples permettent de saisir cette distinction :

- La possibilité de manger quelque chose au Quai 9 est considérée comme importante pour des usagers en situation d'intégration comme pour des usagers isolés en situation de vulnérabilité. Pour les premiers, prendre un sandwich au bar permettra de se restaurer dans une journée rythmée par la nécessité de venir rapidement au Quai 9 après une journée de travail; pour les autres, ce sandwich constituera peut-être le repas principal de la journée.
- Il en va de même pour le recours au soin. Une personne soutenue par ailleurs

médicalement profitera de son passage au Quai 9 pour désinfecter une petite plaie, alors qu'une personne sans soutien médical et dans un état de santé très dégradé pourra être prise en charge par le médecin de permanence ou orientée rapidement vers un service d'urgence.

Dès lors, il est possible d'affirmer que pour les personnes en situation d'intégration et de précarité compensée, le soutien social du Quai 9 vient compléter le soutien offert par d'autres supports et contribue ainsi grandement à la stabilité de leur situation.

Pour les personnes en situation de vulnérabilité et, plus encore pour les personnes désaffiliées, ce soutien prend une forme essentielle qui s'apparente dans certains cas à de l'aide à la survie.

Améliorer sa situation à plus long terme, un travail de longue haleine

Cette différence en matière de recours à des intensités de soutien social différenciées en fonction de leurs situations socio-économiques se retrouve lorsqu'on aborde la question des besoins ou des envies de projets que les usagers expri-

ment pour améliorer leur situation à plus long terme.

L'ensemble des usagers souhaiterait être en mesure de mieux gérer leur consommation, mais les projets de changement liés à leur situation sociale dépendent précisément de celle-ci.

En d'autres termes, lorsque les usagers constatent un manque lié à leur situation, sur un plan organique (revenu, emploi), sur un plan social (liens familiaux et amicaux) ou sur le plan de l'accès aux droits et à des prestations, ils manifestent quasiment unanimement la volonté de pouvoir améliorer leur situation.

L'équipe du Pôle, un relais pour l'action sociale initiée au Quai 9

Dans cette perspective, l'action de l'équipe du Pôle dont la mission consiste à prendre le relais des demandes de soutien social qui émergent au Quai 9 prend tout son sens.

L'équipe du Pôle est en mesure d'accompagner les usagers par des actions ponctuelles, par exemple par le soutien à la réalisation d'une tâche administrative ou l'orientation personnalisée vers un partenaire du réseau institutionnel genevois. Mais elle peut aussi déployer

des accompagnements à plus long terme. Ce type d'accompagnement permet une prise en charge globale de la situation de l'usager.

Cette prise en charge apparaît comme particulièrement importante lorsqu'il s'agit

d'aborder de manière concertée des situations particulièrement complexes liées au cumul de difficultés. Ainsi, accompagner une personne hors d'une situation de désaffiliation nécessitera la recherche d'un logement mais, dans le même temps, il s'agira de

travailler sur la situation administrative de la personne, sur sa capacité à retrouver le soutien financier d'une institution sociale ou encore de renouer des liens avec des personnes qui ne sont pas dans la rue.

Raphaël : du milieu festif à la vulnérabilité de l'isolement social

« Si tu prends de la coke t'es funky, si tu prends de l'héro t'es junky. »

Raphaël a commencé par consommer de manière festive, principalement des drogues de synthèse et de la cocaïne. A l'époque, il fréquente de nombreux amis, mais petit à petit, il se voit isoler des personnes qui ne consomment pas et de sa famille.

« Il y a déjà la rencontre des gens, le lien social. Sinon, tu restes tout seul chez toi. »

Isolé socialement, Raphaël fréquente Quai 9 pour recréer un tissu social avec les autres usagers. Comme il le souligne sur le ton de l'humour, ce n'est pas non plus le café littéraire, mais rencontrer des personnes avec lesquelles discuter, passer du temps en salle d'accueil lui permet de reconstruire un réseau social de connaissances, issues du « milieu » de la consommation.

Raphaël attache beaucoup d'importance à l'accès universel du Quai 9 :

« Il s'agit d'un lieu d'accueil, mais aussi de prévention, de soins! Cet endroit doit être accessible à tous pour tous!!! »

Aurélien : se débrouiller seul, survivre en situation de désaffiliation

« Oui, je suis à la rue, donc c'est le lieu où j'habite actuellement! C'est pas mal! Je n'ai pas de revenu, je n'ai que la mendicité pour vivre – et avec peu de relations sociales – il y a très peu de personnes avec qui je parle en fait. »

Depuis quelques années, Aurélien connaît l'expérience de la rue à Genève. Sans revenu, il vit une situation de logement très instable, allant de l'occupation des montées d'immeubles à des séjours dans la rue.

« Tu sais quand t'es à la rue qu'il faut que tu fasses la manche pour manger, pour dormir, pour t'habiller, pour prendre une douche... Non, tes journées, elles sont bien trop courtes oui...! »

Si Aurélien fréquente quotidiennement le Quai 9, c'est principalement pour des raisons liées à la réduction des risques sanitaires et des risques sociaux. Venir au Quai 9 lui permet non seulement de pouvoir consommer dans de bonnes conditions d'hygiène et sans stress, mais également pour pouvoir « souffler » l'espace d'un instant.

« Parce que sans Quai 9, on se piquerait dans la rue, on serait comme des grosses merdes dans des locaux poubelles avec des seringues qui ont huit semaines, toutes carrées, toutes sales, qu'on se serait passées à dix personnes et on serait tous à moitié en train de crever. »

Nicolas : l'intégration dans un équilibre fragile

« Malgré que j'aie un boulot, il y a certaines personnes à qui je ne dis pas ma situation de toxicomanie. »

Le salaire de Nicolas lui permet de vivre de manière autonome et de ne pas rencontrer de difficulté pour assumer ses besoins de base. Son intégration dans l'emploi reste cependant fragile, car il est obligé de lui dissimuler à son patron sa dépendance.

« Quai 9, pour moi c'est un endroit indispensable parce que je ne peux pas fumer dans les caves, c'est risqué à chaque fois. »

Nicolas fréquente régulièrement Quai 9 après ses heures de travail. L'accès à la salle de consommation lui permet de consommer sans le stress de voir sa consommation dévoilée. Pour Nicolas, le seuil du Quai 9 est une frontière qui lui permet de garder séparées deux dimensions importantes de sa vie, sa consommation d'une part, sa vie sociale d'autre part.

Joaquim : la famille d'origine pour compenser la précarité

« J'ai eu beaucoup de chance que ma famille m'ait beaucoup soutenu. Quand j'avais faim, j'allais chez ma mère, je mangeais. Vous voyez ce rapport important ? »

Durant ses années de galère, Joaquim a toujours pu compter sur le soutien de sa famille d'origine qu'il décrit comme très unie. Joaquim bénéficie de droits et accès aux prestations sociales et médicales. Il est suivi par un médecin traitant qui l'accompagne.

« Je commence de nouveau à avoir un réseau de gens qui ne consomment pas ou qui ont été consommateurs, mais qui ne consomment plus, alors là oui, j'ai des liens. »

Si Joaquim ne reste pas longtemps lorsqu'il se rend au Quai 9, la fréquentation très régulière du lieu lui permet de reconstruire un réseau de liens sociaux, d'abord avec des personnes du « milieu », puis progressivement, le réseau social de Joaquim s'étend au-delà, vers des liens d'affinités électives extérieures au « milieu ».



Le CAPAS : ensemble, notre impact augmente

Présentation : Le tissu associatif genevois s'organise.

Alain Bolle

PRÉSIDENT

Roxane Aubry

VICE-PRÉSIDENTE

À partir de 2008, des associations genevoises commencent petit à petit à unir leurs expertises, notamment sous l'impulsion du RAP (Regroupement d'Associations Privées) et de la FARGO (Fédération d'Associations aux Rameaux de Guy et Olivier). En collaboration avec des représentant.e.s des associations, de l'Etat et de la Ville de Genève, des journées consacrées au partenariat sont organisées sur les thématiques suivantes : « utilité, efficacité et coordination dans l'action sociale », « détection-prévention et collaboration avec les organismes publics et privés ».

À l'issue de ces journées du partenariat, des collaborations plus étroites entre le RAP, la FARGO, la Ville et l'Etat se développent et conduisent à la création de groupes de travail pour renforcer les synergies entre les structures publiques et privées.

En 2012, le RAP et la FARGO créent le CAPAS, Collectif d'associations pour l'action sociale. Celui-ci regroupe alors une vingtaine d'associations qui en définissent les buts : développement de la coopération entre ses membres, promotion de l'expertise associative, renforcement d'un dialogue interactif entre les institutions publiques et privées, observation, détection et information autour des problématiques socio-sanitaires rencontrées sur le terrain pour encourager l'Etat et les collectivités publiques à se mobiliser avec les associations afin de pallier à certaines difficultés identifiées.

Pour atteindre ces objectifs, deux coordinatrices à temps partiel, Geneviève Bordry et Nathalie Favre, sont engagées en 2013 par le CAPAS.

Dans un premier temps, les besoins de ce nouveau collectif s'articulent autour de la formulation de sa mission et de la création de son identité visuelle (logo, flyer, site internet, etc.). Ces premiers jalons posés, il s'agit de favoriser l'émergence d'une dynamique collective au sein du CAPAS. Pour ce faire, des journées thématiques et réflexives sont organisées, les associations membres sont régulièrement consultées et sollicitées sur des thèmes spécifiques. Les informations collectées permettent la rédaction de divers documents, notamment autour des enjeux liés aux interactions entre organismes privés et

publics et à la mise en lumière des problématiques socio-sanitaires rencontrées au sein des associations. Pour donner suite à ce travail et, dans le but d'élargir les champs de compétences et d'interventions, des réseaux de collaboration et des espaces de réflexion sont développés, tant avec les fondations privées, certaines faitières genevoises, l'Etat, les institutions publiques, les universités qu'avec les HES. Pour mener à bien ses activités et obtenir des résultats concrets, le CAPAS oriente ses actions autour de huit axes prioritaires.

Actions globales et transversales

Référencer les expertises des associations

Les expertises et les compétences des associations et de ses collaborateurs/trices ne sont pas toujours connues ou identifiées, que ce soit au sein même du CAPAS ou à l'externe du collectif. Un important travail de référencement a été effectué afin de créer un catalogue qui sera prochainement mis en ligne et à disposition des bénéficiaires, institutions, associations, fondations, journalistes, etc. Ce catalogue doit ainsi permettre de mettre en lumière les connaissances des associations, tout en offrant l'opportunité à chacun.e d'identifier rapidement l'association ou le professionnel.le ressource sur des questions, des thématiques ou des publics spécifiques.

Réfléchir collectivement face aux problématiques sociales

Dans le but de favoriser la réflexion autour de thématiques communes au sein des associations du CAPAS, des lunchs sont organisés une à deux fois par année. Un premier lunch thématique, qui a réuni plus d'une septantaine de personnes, tant à l'interne qu'à l'externe du collectif, a été organisé en 2018. Le groupe de travail, constitué des représentant.e.s de sept associations, a traité de la migration, santé et précarité. Dans la continuité de ce lunch et, à partir des propositions émises, des actions concrètes ont été réalisées. Un prochain lunch sera organisé en 2019 sur l'insertion sociale et professionnelle. Celui-ci donnera l'occasion à ses participant.e.s de réfléchir aux enjeux actuels et futurs par rapport aux mutations du marché de l'emploi et à son accès de plus en plus restreint pour les personnes faiblement qualifiées ou vulnérabilisées.

Analyser les problématiques socio-sanitaires

Afin d'étayer les pratiques

professionnelles à partir de projets et de recherches diversifiées, le CAPAS est en train de développer ses premières Assises qui auront lieu en 2019. Pour aller au-delà des constats et des difficultés de terrain, ces Assises ont pour objectifs d'être source d'inspiration collective, de potentiels de création de projets socio-sanitaires innovants et d'améliorer la prise en charge des bénéficiaires des associations et des institutions.

Innover pour améliorer l'accès aux prestations

Pour favoriser une meilleure orientation des personnes dans le dispositif socio-sanitaire genevois ainsi que pour permettre un meilleur accès aux prestations, le CAPAS souhaite mettre à disposition des professionnel.le.s une plateforme d'échange de pratiques. Ce souhait est motivé par le constat récurrent que certaines personnes ne font pas valoir leurs droits par méconnaissance du système, crainte des institutions ou appréhension des démarches administratives.

Collaborer à l'émergence de projets communs

Pour encourager le partenariat inter-associatif et faciliter la création de projets communs novateurs, le CAPAS met à disposition une plateforme porteuse de projets. Celle-ci soutient les associations dans la gestion administrative et financière de certains projets collectifs. A ce jour, elle héberge le « projet laverie » développé par Carrefour Rue, Le Bateau Genève, le Caré et l'Accueil de Nuit.

Valoriser l'accès à l'information

Partant du constat que le travail des associations n'est pas toujours suffisamment connu et valorisé (écrits, recherches et domaines d'expertises et de compétences), le CAPAS est en train de créer une base de données informationnelles online innovante. Ce type d'outil, inexistant à l'heure actuelle, est en train d'être pensé et développé intégralement par le collectif, avec le soutien de consultant.e.s externes spécialisé.e.s. Destiné au tout public, cet outil sera accessible courant 2019 et permettra d'avoir accès à un grand nombre d'informations qui seront regroupées sur un seul et même site internet afin de documenter l'action sociale et sanitaire.

Etudier les problématiques socio-sanitaires

Dans le but de documenter et d'analyser les problématiques

socio-sanitaires genevoises, le CAPAS collabore avec les universités et les HES sur plusieurs projets. A travers différentes recherches, il s'agit de documenter des thèmes spécifiques et le travail des associations afin de produire des documents qualitatifs et quantitatifs étoffés permettant de sensibiliser les politiques, les institutions et les fondations aux réalités socio-sanitaires et aux besoins non couverts des bénéficiaires des associations.

Communiquer pour informer sur les réalités socio-sanitaires

L'un des axes stratégiques du CAPAS est de communiquer avec un large public afin de valoriser le matériel collecté au sein des associations et de relayer les informations auprès de différentes instances privées et publiques. Il s'agit de faire connaître les différentes réalités rencontrées et de déconstruire un certain nombre de représentations sociales, notamment envers les publics qui sont marginalisés et stigmatisés.

Contextes associatifs

Dans un contexte de crise sociale et économique, il est important que les associations puissent concentrer leurs actions sur les thématiques de l'endettement et du surendettement, de la lutte contre la précarité, du vieillissement de la population, du non recours aux prestations sociales, de la formation ou encore de la défense des usagers et usagères. Une tranche importante de la population, confrontée aux inégalités, aux discriminations, à la précarité et aux écarts entre les classes sociales de plus en plus marquées, doit être soutenue. Pour

lutter contre une fragilisation constante des parcours de vie, les associations jouent un rôle essentiel. En concentrant leurs interventions et actions autour de publics en difficulté, défavorisés ou marginalisés, et en leur offrant un accueil, une écoute, une orientation, un soutien, un accompagnement et une aide concrète ainsi qu'en prévenant la détérioration des situations individuelles et familiales, elles fournissent une aide humaine et matérielle primordiale pour les collectivités publiques. Cette aide s'inscrit notamment en complémentarité des prestations dispensées par ces dernières.

La marge de manœuvre et la réactivité dont disposent la plupart des associations sont également d'un précieux soutien, à travers leur liberté d'action et leur créativité qui permettent d'offrir des réponses diversifiées et adaptées en fonction des besoins spécifiques des individus et des groupes. Malgré ce contexte associatif favorable, depuis plusieurs années, les associations sont régulièrement confrontées à une hausse importante du nombre de demandes d'aide, notamment de personnes en situation de non recours car elles ne connaissent pas ou n'arrivent pas à faire valoir leurs droits. Elles rencontrent des difficultés pour accéder aux services publics, ne trouvent pas de réponse auprès de ces services ou sont « ballotées » d'un service à l'autre dans le réseau socio-sanitaire genevois, sans de réelle prise en considération de leurs problèmes. Pour certaines d'entre elles leurs droits sociaux à Genève sont

quasi inexistantes, voire totalement absentes.

Les associations, confrontées à une surcharge de travail liée à l'accroissement des demandes et à une baisse ou à une stagnation des subventions publiques, s'efforcent de se mobiliser et de lutter pour continuer à offrir des prestations de qualité. Ces dernières sont réalisées grâce à l'engagement et au professionnalisme de leurs collaborateurs/trices ainsi qu'à l'implication bénévole des membres des comités d'associations. Un nombre de plus en plus important d'associations bénéficient du soutien de Fondations privées, sans lequel des prestations ne pourraient être assurées.

Cela est également le cas du CAPAS qui, pour assurer son fonctionnement et son développement, au-delà des cotisations des associations membres, reçoit des soutiens de plusieurs fondations, du Canton et de la Ville de Genève. Ces apports financiers diversifiés sont un signe positif pour le CAPAS car ils démontrent l'intérêt pluriel que revêt le collectif pour différents acteurs, qu'ils soient privés ou publics. Cela permet de traiter certaines problématiques socio-sanitaires et des enjeux actuels et futurs d'une manière transversale et globale afin d'apporter des réponses adaptées, pertinentes, efficaces et mutualisées.

Aujourd'hui, le collectif est composé de 42 associations actives dans le champ social et sanitaire qui unissent leurs forces derrière le slogan « **Parce qu'ensemble on a un vrai impact** ».

Une forte diversité

42 associations genevoises membres du CAPAS, ce qui représentent :

- 92 domaines d'intervention socio-sanitaire auprès de publics diversifiés
- 4'500 bénévoles formés et actifs auprès des bénéficiaires des associations
- 350 membres de comité et de fondation aux compétences variées
- 1'000 professionnel.le.s qui s'engagent pour offrir des prestations de qualité

Une quarantaine d'associations engagées

Accueil de Nuit (Armée du Salut), ALCIP, Appartement de jour, Appartenance, Arcade 84, Aspasie, Association genevoise pour l'ethnopsychiatrie, AVVEC, Bateau Genève, Boulevards, Camarada, Caritas, Carrefour AddictionS, Carrefour Rue, CEFAM, Centre de Contact Suisses Immigrés, Centre LAVI, Centre Genevois du Volontariat, Centre de la Roseaie, Centre Social Protestant, Centre de consultation pour victimes d'abus sexuel, Couple & Famille, Croix Rouge genevoise, Découvrir, Ecole des Parents, Entreprise sociale l'Orangerie, F-Information, La Main Tendue, le CARE, Lestime, Maison Genevoise des Médiations, Office Protestant de Consultations Conjugales et Familiales, OSEO Genève, Parole, Partage, Pluriels, Première ligne, Pro Juventute, Pro Mente Sana, Pro Senectute, SOS Femmes, Voie F.

Si vous aussi, vous en êtes convaincus comme nous, vous pouvez nous soutenir grâce à un don au CCP. 14-759095-9